

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU
du

JOURNAL,

Rue de las Cámaras n. 34

HONNEUR ET PATRIE!

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 patacons par mois.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On s'inscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO. ON INSÉRERA GRATIS LES AVIS DE MM. LES ABONNÉS.

NAVIRES DU HAVRE. ATTENDUS ICI.

Les Deux frères unis, 23 février.

MONTEVIDEO.

8 mai 1845.

Un des bienfaits les plus grands pour les peuples, dans les gouvernements civilisés, est sans contredit l'existence d'une bonne police, de cette providence au petit pied, comme l'appelle M. Eugène Sue, dont les efforts journaliers ne tendent constamment que vers ce but si louable, le maintien de l'ordre, de la tranquillité et de la sûreté publique. Partout où il y a réunion d'hommes une police devient nécessaire; car la misère, le vice et souvent un naturel mal dirigé engendrent tôt ou tard au sein des sociétés les mieux choisies, cette race indestructible des malfaiteurs qui la rongent et la gangrenent. Les devoirs de la police sont alors de poursuivre sans relâche cette classe d'hommes; ces devoirs sont grands et bienfaisants pour tous; mais plus sa tâche est difficile à remplir, plus elle a droit aussi à la reconnaissance des citoyens que sa vigilance met à l'abri de tout danger.

Les bénéfices de cette sauvegarde, nous les devons aujourd'hui à l'active sollicitude du département de la police de cette capitale.

Il y a peu de jours que l'honorable commandant d'une des stations étrangères fit déposer entre les mains d'un des officiers du département de la police, le signalement de deux individus que divers délits avaient mis à l'index de la police de Rio Janeiro. Ces motifs n'auraient pas été suffisants pour autoriser leur arrestation dans un autre pays et sous un gouvernement différent; mais le dernier acte que ces deux industriels ont commis pour s'échapper aux poursuites des autorités de la capitale du Brésil, ont nécessité l'envoi de communications particulières et la demande sans doute aussi de leur extradition.

Craignant tous les jours que les limiers de la police de Rio ne parvinssent à les découvrir, nos deux amis cherchèrent à se procurer des passeports et comme aucun obstacle ne peut arrêter des gens déjà trop lancés dans une mauvaise voie, ils firent si bien que, par un abus de confiance, ils les obtinrent de leur consul. Ces deux hommes devaient tout naturellement chercher à se réfugier à Buenos-Ayres qui leur offrait des moyens plus grands de se cacher et rester impunis; mais la main de Dieu ne l'a pas voulu, ils étaient depuis trois ou quatre jours

à peine dans Montecideo, confiants dans l'impunité que leur offrait la distance qui les séparait du théâtre de leurs exploits, lorsque prévenue à temps, la police de la capitale parvint à les découvrir et les sequestra bel et bien au Cabildo, malgré leurs imperturbables protestations.

Cette heureuse activité qui vient d'enlever à ces deux hommes tout moyen de nuire et de faire des dupes, m'a rite d'être signalée. Nous en félicitons sincèrement M. le préfet de police et l'officier qui a mis tant de zèle et d'habileté dans son exécution.

FRANCE.

Paris, 27 février 1845.

Le paragraphe de l'adresse concernant les affaires étrangères a été discuté le 27. La séance s'est ouverte à une heure un quart. Les tribunes publiques n'avaient jamais été aussi remplies. Un très grand nombre de pairs assistaient à la séance, la plus vive agitation régnait dans l'Assemblée; des conversations particulières se formaient sur tous les bancs. MM. Berryer, Thiers, Guizot, Barrot, Billault et Ledru-Rollin, étaient le centre de plusieurs groupes où les votes de la dernière séance paraissaient être l'objet de toutes sortes de commentaires. On remarquait que M. Guizot paraissait successivement tous les bancs du centre, donnant à tous ses amis des poignées de main, et causant avec quelques-uns d'entr'eux.

Après une discussion très animée, voici quel a été le résultat du scrutin :

Nombre des votans.....	418
Majorité absolue.....	210
Boules blanches.....	213
Boules noires.....	205

La chambre a adopté à la faible majorité de huit voix. Ce vote a produit une vive et longue sensation, beaucoup de députés battaient des mains, les ministres étaient immobiles à leur banc. Tout le monde pensait que le ministère se serait retiré en présence d'une si faible majorité, et le *Journal des Débats*, même, suggérait au ministère l'idée de remettre sa démission; mais la même feuille, le lendemain faisait un retour habile sur son langage de la veille, engageait ses pairs à rester à leur poste, car, dit-il, on peut encore gouverner quand on a une majorité! L'opposition jette les hauts cris, et croit à la chute très prochaine du cabinet, elle fourbit ses armes pour entrer de nouveau dans la lutte à la discussion de la loi sur les fonds secrets. En attendant, elle a fait imprimer les noms de de tous les députés qui ont voté pour et contre l'indemnité Pritchard, qui a été le motif de cette séance orageuse.

Voici la réponse du roi à l'adresse de la chambre des députés.

« Messieurs les députés.

Je vous remercie de cette loyale adresse. Elle con-

tribuera, avec cette force qui s'attache à tout ce qui émane de vous, à préserver notre avenir des dangers que l'aveuglement des passions attire trop souvent sur les peuples. Un mutuel respect de la justice et de la paix préside à nos relations avec toutes les puissances étrangères, et l'accord, si heureusement et si honorablement rétabli entre la France et l'Angleterre, atteste l'esprit de sagesse et de conciliation qui anime les deux gouvernements.

« Grâce à votre concours, à l'appui que vous avez prêté à mon gouvernement, grâce à la stabilité que l'union des pouvoirs a donné à nos institutions, notre patrie, protégée par la divine providence, jouit de ce bonheur toujours croissant qui fait la gloire de mon règne, et, s'il m'est permis de le dire, ma consolation personnelle; et, au lieu de voir les nations voisines craindre que la force et la puissance de la France ne soit employées aux ravages de la guerre ou à la propagation de l'anarchie révolutionnaire, nous leur avons inspiré la juste confiance que notre force et notre puissance sont pour elles comme pour nous, un gage de paix et de sécurité.

« Je suis bien touché des sentiments que vous m'exprimez pour ma famille et pour moi. Toujours dévoués à notre patrie, le bonheur de mes fils est de pouvoir la servir, et leur dévouement, comme le mien, n'aura d'autres bornes que celles de notre existence. »

Une ordonnance du roi en date du 3 février, nomme M. le comte de Salvandy, ministre de l'instruction publique.

— On assure que le ministère a l'intention de dissoudre la chambre, après cette session, s'il est assez heureux pour la traverser.

(*Courrier Européen.*)

Description d'une inscription persepolitaine inédite.

Le major Rawlinson, consul général de l'Angleterre, à Bagdad, est connu en Europe par ses savantes dissertations sur la géographie de la Perse antique, insérées dans le journal de la société géographique à Londres. Commandant d'un régiment anglais en Perse, il a profité de cette circonstance pour explorer des contrées entièrement inconnues aux voyageurs européens.

Il a copié la fameuse inscription gravée sur le rocher de Bisutum, dont tous les voyageurs parlent, mais qu'aucun d'eux n'a pu copier, car elle est gravée à cent cinquante pieds de hauteur sur un roc à pic. Le célèbre voyageur Schulz s'était spécialement proposé d'en prendre copie; mais il fut assassiné avant de parvenir jusque dans cette contrée. M. Rawlinson fit construire un échafaud à la hauteur des lettres gravées, et c'est par ce moyen qu'il est parvenu à ses fins.

On croyait d'abord que cette inscription venait de Sémiramis, d'autres l'attribuèrent à Salmanasar. Un bas-relief sur lequel dix prisonniers de guerre sont à genoux devant un roi, fut interprété comme représentant les dix tribus israélites devant leur vainqueur; mais Rawlinson croit que l'inscription date de Darius Hystaspis. Elle est gravée en trois colonnes, dont l'une en langue persépolitaine, l'autre en langue médique, la troisième en babylonien. Chaque colonne contenait cinq

cents lignes, mais il n'y a que la première qui se soit conservée; de la seconde il y reste un tiers, la troisième est entièrement effacée. Par bonheur, c'est justement la première qui peut être déchiffrée depuis que E. Bur-nouf, Lassen et Rawlinson ont découvert l'alphabet co-nique de la langue persépolitaine. Dans ce document historique, Darius symbolisa la consolidation de son empire par la soumission des dix rois. Sur le dos de chacun de ces bas-reliefs se trouve le nom des prison-niers rois. Sur les bas-reliefs trouvés à Chersabad on trouve également les noms des prisonniers gravés sur leurs tuniques. Il est probable que ces figures sont de véritables portraits.

Rawlinson est infatigable dans l'étude des ruines. I vient de faire excursion dans le Kurdistan où près de *Schhisur*, il a découvert un monument remarquable, quoique plus moderne. C'est un temple de feu qu'*Ardes-chir Babegan*, fondateur de la dynastie *sassanidec*, a fait construire dans le but de rétablir le culte de Zoroastre, tombé en désuétude sous les Parthes. Ce monument portait une inscription colossale qui en couvrait toute la façade, mais les dalles de marbre sur lesquelles elle était gravée sont presque toutes tombées en bas et il est douteux qu'on puisse les arranger de manière à en pou-voir déchiffrer le sens.

Ces découvertes sans doute en amèneront d'autres non moins importantes en Mésopotamie, dans les provinces de Susiana et du Kurdistan. Ces pays renferment encore beaucoup de monuments de l'antiquité la plus reculée. Seulement il ne faut pas se contenter de parcourir les routes des caravanes. Il faut un séjour permanent pour acquérir des amis qui puissent protéger le voyageur étranger contre les assaillants, même au risque de chercher des années entières sans résultat immédiat.

(Idem.)

—Le capitaine Martin Garnier, commandant la goélette de Nantes *Paul-et-Marie*, rend compte en ces termes d'un trait de courage et de dévouement auquel il a dû la vie dans un événement de mer.

« Le 5 novembre 1844 étant entre le *Textel* et *Bremen*, par un temps horrible, ne pouvant plus fuir devant la tempête pour me retirer du milieu des bancs, où la mer menaçait à chaque embardée d'engloutir mon navire, je donnai l'ordre de mettre en cape. Au moment où je faisais exécuter cette manœuvre, malgré tout le danger qu'elle présentait, le navire reçut un affreux coup de mer par l'arrière, qui le couvrit d'une extrémité à l'autre, emportant la yole, l'habitacle, la cuisine et la poulaïne, ne laissant rien sur le pont.

« Placé à l'arrière du navire, je me sentis enlevé et fus précipité dehors, sans que rien ne s'offrit sous ma main pour m'arrêter; mon second, le nommé *Farineau*, qui avait pu se retenir à la drisse du pic, de la grande voile, s'apercevant que j'étais emporté; se précipita à la mer au moment même, sans réfléchir au danger auquel il s'exposait afin de me sauver; il me saisit au moment où le navire plongeait dans la mer, puis s'emparant de la grande écoute il me ramena à bord.

« Je crois devoir exprimer publiquement ma reconnaissance à mon second, pour le courage qu'il a déployé dans ce moment, puisque sans son dévouement, j'étais entraîné loin du navire, sans espoir de me sauver.

(Journal du Havre.)

NOUVELLES DU SOIR.

Le vapeur de guerre français *Fulton* est arrivé aujourd'hui de Buenos-Ayres avec des communications, et nous a appris que, par suite d'indisposition du dictateur, la réception officielle de M. Gore-Ouseley ne devait avoir lieu qu'aujourd'hui. Le bruit qui avait couru dans Montevideo d'insultes faites à ce ministre, et dont nous n'avions cru devoir reproduire

aucune version, était dénué de tout fondement. L'anxiété est générale à Buenos-Ayres, les opérations commerciales y sont nulles et l'on n'y parle politique qu'avec la plus grande cir-conspection.

Le brick de guerre anglais *Alfred* doit partir, nous assure-t-on, cette nuit pour Buenos-Ayres.

Le *Constitucional*, qui n'omet aucune occasion de fronder les abus quelque part qu'ils se présentent, réclame aujourd'hui, à l'article correspondance, contre une erreur qui se serait glissée dans la publication des états de la société de charité publique.

Ce journal, dont nous apprécions comme elles le méritent les honorables tendances, et qui prend assez souvent l'initiative dans les questions d'intérêt public, donne avis au commerce, dans son numéro du jour, de la circulation sur la place de certaines orces d'or fausses. Nous nous plaignons à reproduire cet article dont la publicité peut être d'une importance majeure pour nos abonnés et tout le commerce en général. Le voici :

« Des négociants de cette ville nous annoncent qu'il a été mis en circulation des onces d'or fausses, et qui, quoique d'une apparence grande, n'ont pas le poids voulu par la loi. Celles qu'on a vues, et qui ont été reconnues de mauvaise condition, portent le coin du Chili.

« Comme la connaissance de cette circulation in-porte infiniment au commerce de cette ville, nous avons cru devoir la lui révéler; trop heureux si, par cette publication, nous lui évitons des pertes auxquelles son inadvertence aurait pu l'exposer. »

(Constitucional.)



MARINE

et

MOUVEMENT DU PORT.

ARRIVAGES.

Entrées du 8.

Buenos-Ayres, bateau à vapeur français, *Fulton*.



VENTE A L'ENCHERE.

[Remate.]

PAR COURRAS, SMITH ET Cie.

A TOUT PRIX.

Rue Sarandí, n. 149.

Mardi prochain, 13 courant, à onze heures du matin, aura lieu la vente à l'encan d'un magnifique assortiment de bijouterie et de meubles dont la majeure partie est récemment arrivée d'Europe.

PAR LE MEME.

Même adresse.

Le jeudi suivant, 15 courant, à 11 heures du matin, aura lieu la vente à l'encan d'un élé-gant

AVIS DIVERS

M. Martin, chargé de la direction de la société philo-dramatique française, a l'honneur de prévenir les personnes qui ont fait quelques fournitures pour la représentation de dimanche dernier, qu'elles peuvent, des ce jour, présenter leurs comptes chez lui, rue du 25 Mai, n.º 251, pour y être payé.

COMMISSION DE SUBSISTANCES.

A dater d'aujourd'hui, 2 mai, le bureau de la commission de subsistances recevra les déclarations des négociants depuis 4 heures du soir jusqu'à la nuit.

AVIS.

Les personnes qui auraient quelques droits à faire valoir contre les intéressés aux parts de prise du paye-bot argentin *Mariana*, devront dans les trois jours de cette publication se présenter chez M. Francisco Maynez, juge de paix de la première section, afin d'y régulariser légalement leurs créances respectives
27 avril 1845.

AVIS.



POUR RIO-GRANDE PASSAGERS ET CHARGEMENT.

La belle goélette sarde *ADELAIDE*, de très bonne marche, ayant des emmenagements commodes pour les passagers et une bonne table, partira mardi prochain fixe 14 du courant. S'adresser pour fret et passage à son capitaine rue de Las Piedras, n.º III, au bureau de MM. Michelin et Albani, ou à son consignataire Francisco Copon, rue des Misiones n.º 40.

DEPARTEMENT DE LA POLICE.

AVIS.

Afin de rendre nul tout prétexte d'ignorance que voudraient faire valoir les contrevenants aux dispositions de l'autorité, le public est prevenu que : toute personne qui tiendra du biscuit en son pouvoir pour le vendre, soit en détail, soit de toute autre manière, est tenu de prendre au bureau de la commission du monopole pour la fabrication du pain, un permis qui spécifie la quantité déclarée pour être vendu et porter la date du jour de la déclaration. Ce permis devra être conservé afin de pouvoir le présenter à l'autorité toutes les fois qu'elle se présentera dans les maisons pour s'assurer des quantités vendues et de celles existantes.

Montevideo, 3 mai 1845.

Les personnes qui desiront un bon cuisinier sachant faire la pâtisserie et le pain, peuvent s'adresser rue del Rincon, n.º 14, au café Oriental.

Le Propriétaire-Gérant, Jh. REYNAUD.

Imprimer CONSTITUCIONAL. Rue de las Cámaras N. 34.